L'Egalité
de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 24 au 25 octobre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 44 à 7 h. 21.

Une chute mortelle dans un escalier

Ces jours derniers, dans l'après-midi, la jeune Jeanne Plankaert, âgée de 7 ans, jouait dans l'escalier de l'Hôtel des Pompiers, au boulevard Gambetta, où son père Nicolas Plankaert est caporal. La fillette se trouvait au troisième étage et par suite d'un faux mouvement elle passa par-dessus la rampe et tomba dans le vide d'une hauteur de 12 mètres. L'enfant, portant de graves blessures sur tout le corps, dut recevoir les soins de M. le Docteur Delahousse qui la fit transporter de toute urgence dans une clinique. Malheureusement, malgré les soins dévoués et empressés dont elle fut entourée, la gamine succomba quelques heures plus tard à une fracture du crâne.

En cas de *sinistre* (incendie, inondation, destruction, etc...) vos billets de banque ***meurent.***

Ils sont perdus, irremplaçables.

Vos BONS DU TRÉSOR et vos BONS D'ÉPARGNE ***demeurent.*** Ils seront remplacés si vous avez pris la seule précaution de noter leurs numéros.

Tous renseignements complémentaires aux guichets de vente : Perceptions, Bureaux de Poste, Banques, Notaires, etc...

LES BEAUX COUPS DE FILET DES POLICIERS ROUBAISIENS

ILS ARRETENT UN INDIVIDU QUI VOULAIT LEUR VENDRE 13.248 FAUX POINTS TEXTILES..

Pendant toute la semaine, l'inspecteur sous-chef de police judiciaire Plart et l'inspecteur Delvigne recherchèrent les auteurs d'un important trafic de faux points textiles se déroulant dans notre ville. Vendredi dernier, ils parvinrent à identifier l'un des coupables, Jean-Baptiste Vangoethem, dit « Cache-nez », 51 ans, démolisseur, 52, rue Pierre de Roubaix. L'inspecteur Delvigne le retrouva assez rapidement et, se présentant comme acheteur, il entra en pourparlers avec cet individu afin qu'une quantité de 10 à 15.000 faux points lui soient cédés à raison de 2 fr. 50 le point. Rendez-vous fut pris pour le lendemain c'est-à-dire hier, à 9 h., dans un café de la rue de Blanchemaille, où un comparse devait livrer ce stock important. Une souricière fut établie afin de cueillir les deux trafiquants. Comme les policiers ne voyaient rien venir, ils pénétrèrent dans le débit où ils retrouvèrent Vangoethem et son... acheteur. Tout deux furent invités à se rendre dans les locaux de la sûreté afin de procéder à une vérification d'identité. Après quoi ils furent relâchés. Mais à ce moment l'inspecteur Delvigne déclara à son fournisseur qu'il devrait prendre le train de 11 h. 30 et qu'il désirait absolument avoir les points. Vangoethem se mit à la recherche de son complice qu'il parvint à rejoindre et à qui il fixa rendez-vous immédiatement dans un café de la rue de l'Alma. Tout se passa comme convenu et livraison fut faite de 13.248 faux points. A ce moment, l'inspecteur Delvigne dévoila son identité et ses qualités et, alors qu'il s'apprêtait à appréhender les trafiquants, le nouveau venu, un prénommé « Léon », parvint à prendre la fuite sans être rejoint. Vangoethen déclara ne pas le connaître plus particulièrement, ce qui n'empêcha pas sa mise en état d'arrestation. Il a été conduit au parquet de Lille et les faux points textiles ont été saisis. Les recherches continuent afin de retrouver le fuyard dont on possède un signalement précis.

...TROIS TRAFIQUANTS ET CONFISQUENT 1.950 KILOS DE CHICORÉE

Marcel Deliers, domicilié 174, rue Pellart, possède un pied-à-terre à Paris. Comme il a la bosse du commerce, il ne tarda pas à s'apercevoir que la chicorée est introuvable dans la capitale, et de là à amorcer un trafic clandestin il n'y a qu'un pas à faire. Il se procura cette précieuse marchandise de l'autre côté de la frontière et aussi chez nous. Elle était ensuite envoyée à Paris où, avec l'aide d'un compère également Roubaisien natif, Claude Nys, domicilié à Fontenay-sous-Bois, notre ingénieux concitoyen écoulait la denrée à des prix hors cours on s'en doute. Un agent commercial de Levallois les aidait à placer la chicorée et il encaissait de sérieux bénéfices. Mais tout à une fin et le contrôle économique ayant eu vent de ce trafic décida de perquisitionner chez Deliers. La visite domiciliaire amena la découverte de 39 sacs de chicorée accusant le poids respectacle de 1.950 kilos qui ont été confisqués. Les trois trafiquants ont été arrêtés.

...SAISISSENT 170 KILOS DE VIANDE DE BŒUF

L'autre soir, vers 19 h. 30, de passage dans la rue Jacquard, le policier auxiliaire Pierre Verhelle remarqua que deux hommes étaient occupés à décharger des ballots d'une camionnette dont les feux de position étaient éteints. Les colis étaient déposés chez Mme Veuve Leveugle, domiciliée au numéro 100 de ladite rue. Dès qu'il fut avisé de cette affaire, M. Ceugnaert, commissaire du 3e arrondissement, se transporta sur les lieux mais le véhicule et ses occupants avaient disparu. Procédant à une visite domiciliaire chez la femme Leveugle, le magistrat découvrit un demi bœuf, pesant 170 kilos, qu'il saisit sur-le-champ. L'enquête a établi que la viande avait été déposée pour Jules Gonce, garçon boucher, rue de la Barbe d'Or, cour Leman, 2, lequel devait la débiter et la livrer au marché noir. Un procès-verbal de cette affaire a été adressé à M. le Directeur du contrôle économique de Lille. L'enquête se poursuit pour identifier les individus qui ont procédé au déchargement de la viande.

...ET METTENT UN TERME AU TRAFIC DU CHOCOLAT QUI ÉTAIT VENDU 420 FR. LE K.

Les inspecteurs de police judiciaire Roelens et Confrère viennent de mettre un terme au trafic de chocolat qui était vendu à raison de 420 francs le kilo. Voici comment ils découvrirent le « pot aux roses » :

Ces jours derniers, ils apprenaient que le nommé Charles Kistiaens, 30 ans, journalier, 48, rue St-Maurice, cour Cornart, 4, vendait du chocolat à la crème au prix exhorbitant de 420 francs le kilo. Invité à s'expliquer sur la provenance de cette marchandice rare, il déclara l'avoir achetée à raison de 400 francs le kilo à une voisine, Solange Quinque, 23 ans, caneteuse, même rue et même cour, 8. Interrogée à son tour, cette dernière dit l'avoir acquis au prix de 325 francs le kilo de Mme Vve Baudry, née Anne Bulteel, 39 ans, épicière, 88, rue de Lille. A son tour, celle-ci annonça que la marchandise lui avait été fournie, sans remise de tickets de rationnement, et à 33 fr. 25 le kilo, par une chocolaterie de Tourcoing. Elle ajouta s'en être procuré de cette façon 30 kilos.

Ces trois compères ont fait l'objet de procès-verbaux pour hausse illicite, création de commerce sans autorisation et vente de denrées contingentées sans remise de tickets de rationnement.

Ecole Nationale d'Optique et d'Orthopédie de Lille

91, rue Brûle-Maison. Inscriptions jusqu'au 30, tous les jours de 14 à 16 h.

LE LAIT AUX MALADES

Les cartes de demi-litre de lait accordées aux malades seront ramenées à un quart de litre à compter du 1er novembre, sauf les cartes attribuées aux malades titulaires d'un régime alimentaire spécial et aux femmes enceintes, dont la quantité restera fixée à un demi-litre.

Cette décision est imposée au Service municipal du Ravitaillement par la réduction du contingent de cartes allouée à la commune pour le quatrième trimestre de 1943.

AVIS AUX DÉTAILLANTS EN LAIT

La carte du lait valable du 1er octobre au 31 décembre 1943 est actuellement distribuée aux consommateurs en même temps que les titres d'alimentation du mois de Novembre.

A compter du 1er Novembre, les détaillants en lait devront exiger la nouvelle cart de lait et en aucun cas ne pourront servir les consommateurs qui présenteraient l'ancienne carte périmée depuis le 30 Septembre.

La distribution des cartes de lait et des feuilles de tickets de ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement et des cartes de lait se poursuivra dans l'ordre suivant, salle Henri Wattremez, rue de l'Hospice, lundi 25 octobre : matin, de 8 h. 30 à 11 h. 45, de 11.001 à 13.750 ; soir : de 14 h. 15 à 17 h. 30, 13.751 à 16.500.

Il ne sera délivré aucun ticket aux retardataires la samedi 30 octobre après-midi. Ceux-ci ne seront servis qu'à partir du 3 novembre matin.

La nouvelle carte de lait ne sera remise que sur présentation de l'ancienne et de la carte individuelle d'alimentation, dans l'ordre numérique de la distribution.

Les bureaux de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant la durée de la distribution, sauf pour les personnes convoquées.

Pour que nos prisonniers et leurs familles soient aidés assistez à la représentation de
« CYRANO DE BERGERAC »
les 30 et 31 octobre

ETAT CIVIL

Naissances. — Michel Sénéeaux, de Lys-lez-Lannoy, 5 bis, rue Desplechin ; Roland Meirhaeghe, 38, rue de l'Ermitage ; Léon Mézeray, 9, rue Henri Lefebvre ; André Bertrand, 206, Grand'Rue ; Annie Leroux, 5, rue Neuve Racine.

Publications. — Maurice Druesne, préparateur en pharmacie à Valenciennes et Odette Lemblin, s. p., rue Pierre Motte à Roubaix ; Raymond Leignel, employé à la S.N.C.F. à Wattrelos et Madeleine Leveugle, 54, rue de la Vigne.

Décès. — Mathieu Methonet, 81 ans, 110, rue du Cartigny ; Désiré Gillo, 79 ans, 26, rue Béranger ; Clémence Vanschaubroeck, Veuve Baert, 77 ans, 11, rue de Mouvin ; Lucien Folié, 2 ans, 178, rue Jules Guesde cour, Tonneau, 8.

WASQUEHAL

Après le vol d'objets mobiliers de la rue Kléber

UNE SECONDE ARRESTATION

A la suite d'un vol d'environ 5.000 francs d'objets mobiliers commis chez M. Lagast, 20 bis, rue Kléber, à Wasquehal, la police de Wasquehal avait procédé à l'arrestation d'un jeune gamin de 17 ans, habitant la commune, auteur dudit vol et qui avait déclaré avoir cédé les objets dérobés dans quelques cafés de Lille.

Poursuivant leur enquête, les inspecteurs Poulain et Foreau ont été amenés à interroger Mme Eugénie Colpart, femme Debune, 46 ans, gérante de bar, 18, rue des Trois-Couronnes, à Lille, qui a été inculpée d'excitation de mineur à la débauche. Elle a été mise en état d'arrestation et déférée au parquet de Lille.

La toilette des tombes. — En vue de la Toussaint, le maire de Wasquehal informe ses administrés que tous travaux d'entretien des tombes, montage de monuments etc..., devront être terminés au cimetière communal pour le mercredi 27 octobre au soir. A partir du jeudi 28 octobre, seule la pose de plantes, bouquets, couronnes, etc..., est autorisée.

CROIX

LES COMMANDES DE CHARBON

Mardi 26 : SECTEUR N° 3, Maison des Œuvres, place de la République, pour les rues J. Jaurès, Gambetta, Champs, Salengro ; **mercredi 27 : SECTEUR** N° 4, Maison des Œuvres, place de la République, pour les rues de Lille, Caz, Vauban, Plaine, Négrier, Ouest, Dubled, Bédue, Voltaire, Gare, Fonderie, L. Michel, Ghesquière, Grand-Place, place de la République.

Familles nombreuses. — Les familles nombreuses sont priées de réclamer le supplément (pour les foyers de 5 enfants, âgés de moins de 21 ans et vivant effectivement sous le même toit) à la table « des suppléments » ; les familles ayant déjà déposée une demande en octobre, ne doivent pas la renouveler.

Prisonniers de guerre rapatriés. — Un supplément de rationnement est accoré durant les six mois suivant le retour du foyer des prisonniers rapatriés ; ceux qui sont rentrés dans le courant de mai, seront servi pour la dernière fois ; ces tickets de supplément seront distribués à la table spéciale, au cours de la remise des tickets, salle des fêtes ; bien entendu, ce supplément n'est pas accordé aux intéressés bénéficiant, au titre de travailleurs lourds, ou les malades, d'un régime alimentaire spécial.

COLIS aux PRISONNIERS MUTÉS EN TRAVAILLEURS LIBRES

Lundi 25, le Comité distribuera aux familles de cette catégorie de prisonniers le colis N° 30 ou un colis des numéros non encore servis. Les familles devront se présenter munis de la carte de colis et des emballages nécessaires ainsi que d'une étiquette-adresse bien lisible dans l'ordre suivant, au local habituel, 158, rue J. Jaurès : lettres A à L, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; lettres M à .. de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Les familles des prisonniers transformés en travailleurs libres seront avisées par notre journal du jour qu'elles devront se présenter pour la confection du colis gratuit de Noël offert par le gouvernement.

Jardins Ouvriers Groupe Gaston Priau N° 2 (Prisonniers libérés). — Paiement des cotisations à la permanence 132, rue Jules Guesde. Se munir de la carte rouge d'adhérent.

WATTRELOS

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des feuilles d'alimentation pour Novembre aura lieu à l'annexe de la Mairie de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, dans l'ordre suivant :

Lundi 25 octobre, matin, de 1 à 1.200 ; après-midi, de 1.201 à 2.400.

Mardi 26, matin, de 2.401 à 3.600 ; après-midi, de 3.601 à 4.800.

Mercredi 27, matin, de 4.801 à 6.000 ; après-midi, de 6.001 à 7.200.

Jeudi 28, matin, de 7.201 à 8.400 ; après-midi, de 8.401 à 9.600.

Vendredi 29, matin, de 9.601 à 10.800 ; après-midi, de 10.801 à la fin.

Samedi 30, matin, retardataires.

Les supplémente aux futures mamans et aux prisonniers rapatriés seront délivrés dans le même ordre au guichet 4.

Les guichets « Vêtements » et « Chaussures » seront fermés pendant la distribution.

Dispensaire Antituberculeux, rue des Prés. — Prochaines séances de consultations :

Mardi 26 octobre, à 9 h. : Docteur Montaigne ; jeudi 28, à 9 h. : Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 28 octobre, de 14 h. 30 à 17 heures.

TOURCOING

UN AUTOMOBILISTE SANS PAPIERS

La police a arrêté et mis à la disposition du commissaire du 2e arrondissement, le nommé Otto Hoffmann, 30 ans, demeurant 152, rue du Sartel à Wattrelos. Cet automobiliste a été surpris alors qu'il circulait sans permis et sans carte grise.

CAMOUFLEZ VOS LUMIÈRES

Au cours d'une tournée d'inspection, la police a dressé contravention pour défaut ou insuffisance de l'occultation obligatoire des lumières à Mme Vve Desrousseaux, née Desneulin, 38 ans, coiffeuse 29, Grand-Place ; Mme Augustine Delnatte, 33 ans, domiciliée 19, rue St-Jacques et Mme Elise Rigaud, âgée de 43 ans, débitante 3, rue des Anges, ont également fait l'objet d'avertissements taxés.

CENTRAL CINÉ
TRAGÉDIE AU CIRQUE
La plus émouvante, le plus poignante évocation de le vie des cirques
Dimanche 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30
Lundi 15 heures et 19 h. 30
Mardi soirée à 19 heures 30

Les tickets supplémentaires aux malades, futures mamans et cultivateurs

Malades. — Les personnes qui bénéficient de régimes spéciaux (malades), devront se présenter à la mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant pour retirer leurs feuilles de tickets supplémentaires, munies de leur carte individuelle d'alimentation.

Lundi 25 octobre, de 9 à 11 h. 30 : secteur 1 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteurs 2 et 3.

Mardi 26, de 9 à 11 h. 30 : secteurs 4 et 5 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 7.

Mercredi 27, de 9 à 11 h. 30 : secteurs 6 et 9 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 12.

Jeudi 28, de 9 à 11 h. 30 : secteur 8 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 11.

Vendredi 29 : de 9 à 11 h. 30 : secteur 10 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : retardataires.

Futures mamans. — La distribution des feuilles de tickets de suppléments pour les futures mamans aura lieu à la mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant, sur présentation de la carte de grossesse :

Lundi 25 octobre, de 9 à 11 h. 30 : cartes de grossesse 1 à 1.200 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : 1.200 à 1.300.

Mardi 26, de 9 à 11 h. 30 : 1.300 à 1.400 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : 1.400 à 1.500.

Mercredi 27, de 9 à 11 h. 30, 1.500 à la fin ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : retardataires.

Cultivateurs. — Les cultivateurs et les personnes ayant bénéficié de l'abatage familial percevront leurs tickets à la mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, le mercredi 27 octobre 1943.

LES DEMANDES DE PNEUS DE VELO

Les personnes ayant déposé leur demande de pneu vélo ou vélomoteur, entre le 26 août et le 27 septembre, peuvent se présenter, munies de leur carte individuelle de ravitaillement, à la mairie annexe 2 rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant :

Mardi 26 octobre, de 9 à 11 h. 30 : A à L ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : M à Z.

Jeudi 28 : retardataires.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Les retraités de la Caisse Nationale de retraite pour la vieillesse (loi du 5 avril 1910 sur les R. O. P.) sont invités à se présenter à la mairie, munis de leur titre pour l'établissement de leur certificat de vie, le mardi 26 octobre.

Ceux d'entre eux qui ont sollicité l'allocation aux vieux travailleurs joindront à leur titre de retraites ouvrières l'avis de liquidation provisoire d'allocation aux vieux travailleurs qu'ils auraient pu recevoir de la caisse des dépôts et consignations.

Les titulaires de l'allocation aux vieux travailleurs bénéficiant de la majoration de 1.000 francs pour leur conjoint à charge ne devront pas se faire accompagner par leur épouse.

INTERDICTION DE LA CIRCULATION RUE DES URSULINES

La circulation des véhicules de toutes sortes, y compris motocyclettes et bicyclettes ainsi que la circulation des effectifs de la défense passive (à l'exception de la police) est interdite rue des Ursulines, dans la partie comprise entre les rues de Turenne et du Sentier pendant tout le temps des alertes et des tirs de la D.C.A.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Jacques Thuillier, 118, rue de la Cloche ; Jean-Pierre Noppe, 267, rue de la Croix-Rouge ; Marcel Carpentier, 126, rue du Flocon.

Publication. — Raymond Dhuyvettère, fraiseur, 118, rue du Dahomey et Yvonne Delesalle, tricoteuse, 10, rue Chevreul.

Décès. — Ernest Planquart, 84 ans, 3, rue d'Havré ; Marie Vanhaeke, 83 ans, Vve Henri Mispelaere, rue Blancha, cour Isebaert, 3.

HALLUIN

AU RAVITAILLEMENT

Ce lundi 25 octobre, on commencera la distribution des tickets de rationnement de novembre : dans la matinée, du numéro 1 à 1.200 ; dans l'après-midi, de 1.201 à 2.600.

Pour les fumeurs : se munir de la carte de tabac et d'alimentation.

Chaussures et textiles. — Le bureau s'occupant des bons de chaussures et textiles, sera fermé du lundi 25 octobre au samedi 30 inclus.

Culture Physique à l'U.O.H. — Ce lundi soir, à 18 h. 30, salle Huet, rue du Molinel, cours de culture physique pour les jeunes filles.

MOUVAUX

Vol d'un bicyclette. — M. Jules Marescaux, menuisier, demeurant 31, rue Bosquiel, a porté plainte pour vol de sa bicyclette déposée contre un mur tandis qu'il était entré pendant quelques instants dans un immeuble.

Union des familles nombreuses. — Une permanence se tiendra chez le secrétaire, 47, rue des Ravennes, le lundi 25 octobre, de 14 à 17 h., pour les familles qui auraient des renseignements à demander.

Les mères de famille âgées de plus de 65 ans, ayant eu huit enfants et plus au livret de mariage et ne faisant pas encore partie de l'Union des Familles nombreuses, sont priées de se faire inscrire ce lundi 25 octobre en apportant ou en faisant apporter leur livret de famille, la carte de ravitaillement, cartes de charbon et de textiles.

RONCQ

SERVICE DU RAVITAILLEMENT

La distribution des titres d'alimentation pour le mois de novembre se fera dans l'ordre suivant :

Pour **Roncq-Centre**, à la Mairie annexe :

Mardi 26 octobre, de 8 h. 30 à 9 h. 30, numéros 1 à 120 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 121 à 240 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 241 à 360 ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 361 à 480 ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, de 481 à 600 ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, de 601 à 720.

Mercredi 27 octobre : de 8 h. 30 à 9 h. 30, Nos 721 à 840 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 841 à 960 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 961 à 1.080 ; de 14 h. 30 à 15 h. 30, de 1.081 à 1.200 ; de 15 h. 30 à 16 h. 30, de 1.201 à 1.320 ; de 16 h. 30 à 17 h. 30, de 1.321 à 1.407.

Les titres de régimes spéciaux aux malades pourront être retirés le vendredi 29 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Les cultivateurs seront servis de leurs cartes d'alimentation le samedi 30 octobre, de 8 h. 30 à 11 h. 30, contre remise de leur déclaration de livraison de lait du mois d'octobre.

Les retardataires ne seront pas servis avant le mardi 2 novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30. L'horaire ci-dessus sera rigoureusement observé.

Les fumeurs devront se munir de leur carte de tabac pour obtenir le ticket de renouvellement qui sera distribué en même temps que les autres titres d'alimentation.

Les bureaux seront fermés pour tous autres motifs pendant les jours de distribution.

Une vaste rafle dans les clapiers. — M. Alfred Kint, 23, rue Droncquaert, a constaté la disparition de cinq lapins dans son clapier. Chez M. Henri Welleman, tisserand, 310, rue des Chats Huants, les voleurs se sont emparé de quatre superbes lapins tandis que les rôdeurs enlevaient trois autres rongeurs dans la même rue au domicile de M. Léon Labalette, dmurant au N° 322.

BONDUES

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de ravitaillement pour la période du 1er au 30 novembre 1943, s'effectuera dans l'ordre suivant :

Lundi 25 octobre : à 8 h. 30, rue du Bosquiel ; 9 h., Route Nationale (1 à 113) et carrière Lebrun ; 10 h. 15, Route Nationale (115 à 303) et Pavé du Jambon ; 14 h. 30, Chemin Saint-Georges, rue René-d'Hespel ; 16 h., Moulin-Cardon, Forest, Beau-Séjour, Pont-d'Achelle ; 16 h. 45, Pavé des Ravennes, Gravier de Mouvaux, Bois-Blancs, Pot-de-Fer, Bas-Chemin.

Mardi 26 : à 8 h. 30, rue de la Poste, rue Fouquet-Leleng, la Persentier Ma Campagne ; 9 h. 30, rue César-Loridan, Fort-Montagne ; à 11 h., Route Nationale (8 à 62) ; 14 h. 30, Route Nationale (64 à 320), carrière Lagache ; 16 h. 15, Pavé du Molinel et La Chanterelle.

Les suppléments pour malades, femmes enceintes et prisonniers rentrés, seront distribués mercredi 27 octobre, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., ainsi que les suppléments pour familles nombreuses.

Les personnes bénéficiant de la ration M. T. sont priées de se munir de leur carte.

A l'occasion de la distribution des tickets de ravitaillement, il sera remis sur présentation de carte de tabac un ticket spécial pour le renouvellement de cette carte.

LINSELLES

Mariage d'un prisonnier de guerre

Le samedi 23 octobre a eu lieu en la Mairie de Linselles le mariage de M. Michel Ghesquière, prisonnier de guerre au Stalag 325 (Allemagne) avec Mlle Marguerite Descheemaeker.

Le consentement de la nouvelle épouse a été reçu par M. Leuridan, adjoint au maire, qui a présenté ensuite ses félicitations à la jeune épouse et a formé les meilleurs vœux pour le retour du prisonnier.

Etat civil. — Naissance : Marie-Thérèse Ferla, la Viscourt ; Bernadette Dalle, rue des F.-Six.

Publications : Michel Dehouck, tisserand et Marie Galloo, fileuse de lin ; Paul Ghesquier, ouvrier de filature et Julia Poley, ouvrière.

Décès : Syprien Vandamme, cabaretier, 77 ans, rue de Lille ; Marie-Louise Delbeke, veuve Bonvin, 74 ans, s. p., rue de Bousbecque ; Marie-Anne Schaieder, 53 ans, religieuse garda malade, rue des F.-Vanrullen.

Tribunal correctionnel DE LILLE

En sortant de l'église. — Le 13 avril 1943, sortant de l'église de Verlinghem, Jeanne Lemaire, cultivatrice, audit lieu, était frappée par ce belle-sœur, Louisa Verdron, femme Lemaire, 90, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing et par la mari de celle-ci, César Lemaire, 44 ans, cabaretier à Tourcoing. Le couple a été condamné à 1.500 fr d'amende et la victime a obtenu 2.000 francs de dommages intérêts.

Après le cambriolage. — Henri Labarre, 39 ans, magasinier, rue de l'Epeule à Roubaix ; François Ballay, 33 ans, rattacheur, rue des Arts à Roubaix et Arsène Vendenbrigghe, 33 ans, manœuvre, rue du Fresnoy à Roubaix étaient venus cambrioler un entrepôt où ils s'emparèrent de 13 pièces de tissus et de 7 ballots de laine, au préjudice de M. Debruyne.

Les deux premiers ont été condamnés à 10 mois d'emprisonnement ; le troisième à un an par défaut.

Prison ferme, 6 mois à Jullen Leconte, 44 ans, rue de l'Epeule à Roubaix.

Les denrées retrouvées. — Pour trafic de denrées rationnées, 2 mois d'emprisonnement par défaut et 2.000 fr. d'amende à Edgard Detramesure, sans domicile fixe.

Affaires diverses. — 2 mois avec sursis à Dina Vandevoorde, cuisinière rue de Lille à Wambrechies, pour avoir détourné du linge et des objets ; 3 mois per défaut à Jullenne Moraldy, femme Verbéka, rue des Robleds à Lille pour détournement d'un colis ; 3 mois à Suzanne Pauwels, 27 ans, gérante de bar, place des Patiniers à Lille pour vol de linge, vêtements, denrées au préjudice de la dame Minuuelle.

— Pour vol d'une jaquette, 1 mois avec sursis et 200 fr. d'amende à Oscar Vanderbéke, agent de maîtrise à Comines.

— 8 jours avec sursis et 16 francs d'amende à Paul Lainé, 33 ans, homme de peine, rue de Bourgogne à Tourcoing pour vol de bobines de soie et de coton.

— 6 mois par défaut pour escroquerie à Emile Arlon, 30 ans, sans domicile connu et à Nelly Vandeputte, femme Arlon, soigneuse à Tourcoing. Ils avaient escroqué le fonds municipal de chômage à Tourcoing.

INFORMATIONS RÉGIONALES

L'Industrie Textile reçue à l'Exposition « Prisonniers »

A l'occasion de la « Journée du Textile » qui s'est déroulée à l'Exposition « Prisonniers », samedi, des personnalités représentatives de l'industrie du Nord ont visité cette si intéressante manifestation dont la clôture est, on le sait, irrévocablement fixée au dimanche 31 octobre.

On remarquait en particulier la présence de MM Bernard D'Halluin, Max Descamps, Toulemonde et de nombreux chefs d'entreprise du textile de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Après la visite, les personnalités présentes ont assisté à une conférence sur l'esprit communautaire des camps faite par M. Loviton, membre du Comité directeur du Mouvement Prisonniers du Nord, directeur de le Maison du Prisonnier de Tourcoing.

Dans l'après-midi a débuté au « Théâtre comme au camp » la pièce « Kommando 543 », accompagné d'intermèdes qui sera jouée chaque jour de la semaine à 17 heures.

BONS D'ENGRAIS DE LA CAMPAGNE 1943-1944

La livraison de la première tranche d'engrais aux agriculteurs d'une commune ne peuvent être effectuée qu'après contrôle portant sur toutes les souches de bons d'engrais de la commune. Il est dans l'intérêt des utilisateurs que ces souches soient renvoyées complètes, avec indication du nom du fournisseur sur chaque souche, dans le délai le plus rapide à l'Union Régionale Corporative Agricole du Nord, 44, rue Jean-sans-Peur à Lille.

Les cultivateurs qui négligeraient de compléter immédiatement leurs bons par l'indication de leurs fournisseurs, retarderont la livraison des engrais revenant aux autres cultivateurs de leur commune.

D'autre part, en raison des difficultés de transport, on peut craindre que les communes dont les souches ne seraient pas retournées à temps recoivent leurs premières tranches d'engrais avec un retard considérable ne permettant pas d'effectuer dans de bonnes conditions leurs emblavements de printemps.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 25 octobre 1943. — Soleil : Lever à 7 h. 27. Coucher à 17 h. 42.

Aujourd'hui : Saint-Crépin. — Demain : Saint-Evariste.

Les premiers condamnés. — Le 10 mai dernier, 23, rue Droncquaert, a constaté la disparition de cinq lapins dans son clapier. Chez M. Henri Welleman, tisserand, 310, rue des Chats Huants, les voleurs se sont emparé de quatre superbes lapins tandis que les rôdeurs enlevaient trois autres rongeurs dans la même rue au domicile de M. Léon Labalette, dmurant au N° 322.

TROIS BANDITS MASQUÉS ET ARMÉS ASSAILLENT LE BUREAU DE POSTES DE GLAGEON

Après avoir ligoté et bâillonné la receveuse et son employée, ils s'emparent de 195.000 frs

Vendredi vers 18 h. 45, la receveuse des postes et son employée terminaient les opérations de la journée lorsque deux bandits masqués et armés de pistolets firent irruption dans le bureau, après être passés par le jardin et s'être introduits dans le cuisine en brisant un carreau. Ils ligotèrent et bâillonnèrent les deux femmes avec des lanières en cuir de fouet, puis se retirèrent après s'être emparés d'une somme de 195.000 fr.

Les postières ne purent donner qu'un vague signalement des bandits.

La gendermerie de Trélon a aussitôt ouvert une enquête.

Comme il est rare qu'un bureau de postes de commune puisse avoir en caisse une parelle somme, il a fallu que les bandits soient au courant qu'un versement assez important ait été effectué.

AUX ASSISES DU NORD

Un Dunkerquois qui revolvérisa son amie a été condamné à 10 ans de travaux forcés

La session de la Cour d'Assises du Nord s'est terminée avec un drame passionnel.

Un chauffeur de *Petite-Synthe*, Henri Fouwels, 32 ans, était inculpé de tentative d'assassinat sur la personne de son ancienne amie Mme Yvonne Samier, commerçante à *Dunkerque*.

Pouwels reprochait à cette dernière de continuer à entretenir des relations avec un sous-officier qu'elle avait connu autrefois. Le 2 juillet, alors qu'il se trouvait seul dans une dépendance du magasin de Mme Samier, Pouwels, à bout portant, déchargea son revolver dans le visage de son amie.

Celle-ci ne fut heureusement pas très sérieusement blessée. Elle s'en tira avec la perte d'une dent et une petite défiguration.

Par la suite, Pouwels soutint que la femme avait provoqué le drame, en lui portant un coup de rasoir, mais il fut établi que le légère blessure qu'il portait au bras avait été faite après coup et même que Pouwels s'était volontairement blessé.

Devant le jury, l'accusé a confirmé son invraisemblable histoire de coup de rasoir.

Il a été condamné à 10 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour. La P.C. a obtenu 5 fr. de dommages-intérêts.

Jeunes de l'Europe nouvelle

On nous communique :

Ouvriers et employés, n'attendez pas des puissances capitalistes anglo-américaines une amélioration de votre sort ; n'attendez pas du bolchevisme un régime d'ordre et de justice ; n'attendez pas non plus des ex-généraux émigrés, inféodés au communisme une problématique libération. Recherchez plutôt, sans parti pris, comment vit le travailleur en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Italie, chez les Soviets, et concluez. Ensuite vous nous aiderez à faire une France nationale dans une Europe socialiste en adhérant aux Jeunes de l'Europe Nouvelle.

Pour tous renseignements, s'adresser 224, rue Nationale, à Lille, 11, boulevard Eisen, à Valenciennes.

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me CHATELEYN, avoué, Lille, A. J. Déc. du 25-1-1943. **DIVORCE.** Jugt par défd. du 27 mai 1943, enreg., pron. le divorce : Entre M. Emile DE GRAEVE, rue Vaillant, 15, à Lomme act. pris. de guerre, Stalag III C. Mat. 51 760. Et Mme Lucienne DELADERIERE, rue de Flandre, 83. Au profit du mari. Pour extr. : (s.) CHATELEYN. 19600

Etude de Me Jacques LEFORT, Docteur en Droit avoué à Lille, 95, rue Nationale. — **LICITATION DANJOU-AGACHE.** — 1° **VILLE DE TOURCOING** : rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 5 : **UNE MAISON** à usage de Pharmacie, et d'habitation. **Mise à prix : 300.000 francs.** — 2° **VILLE DE MONS-EN-BARŒUL** : rue Daubresse Mauviez, n° 380 : **UNE MAISON** à usage d'habitation. **Mise à prix : 250.000 francs.** — 3° **COMMUNE DE VIESLY** : Hameau de Fontaine au Tertre. Lieu-dit : « Les Dix Muids », **UNE PIÈCE DE TERRE** d'une contenance de 01 hectare 24 ares 55 centiares **Mise à prix : 94.000 francs.** A vendre le mercredi 1er décembre 1943, à 14 heures, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville. (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué). **Avis très important.** — Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu de Monsieur le Préfet du Nord l'autorisation d'acheter, conformément aux dispositions de la loi du seize novembre 1940 pourront être déclarées adjudicataires. Avis est donné qu'un délai d'au moins quinze jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation. Pour tous renseignements, s'adresser : 1° Au Greffe du Tribunal Civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où se trouve déposé le cahier des charges ; 2° Au Me Jacques LEFORT Docteur en droit, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, 95, rue Nationale ; 3° Me Etienne FONTAINE, Docteur en droit, Notaire commis pour le liquidation, demeurant à Lille, 44, rue Basse 19575

Etude de Me CHATELEYN, avoué, Lille, A. J. Déc. du 27-4-1942. **DIVORCE.** Jugt par défd en date du 6 avril 1943 enreg., pron. le divorce : Entre M. Gervais DELBECQ, manœuvre, rue du Croix, 1, à Wasquehal. Et Mme Françoise ZUCKERMANN, son épouse, rue de l'Epeule, cour Laureys, 5 à Roubaix. Au prof. du mari. P. extr. : (s.) CHATTELEYN.

VENTES

Etude de Me Victor CRETEUR, huissier, à Valenciennes, 58, rue des Anges suppléé par Mercel CRETEUR suivant ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de ladite ville, en date du 4 octobre 1939. — **VILLE